

**Discours du Maire
Municipalité de Val-Joli**



Le 7 novembre 2016

Cher(e)s citoyens et citoyennes,

En vertu de l'article 955 du Code municipal, il est de mon devoir, en ma qualité de maire, de vous présenter un rapport sur la situation financière 2015, les réalisations faites à la municipalité de Val-Joli durant l'année 2016 et nos orientations pour l'année 2017.

Le rapport financier consolidé au 31 décembre 2015 démontre les états suivants* :

Recettes	1 446 666 \$
Dépenses	1 476 143 \$
Excédent de l'exercice	120 378 \$
Revenus d'investissement	0 \$
Conciliation à des fins fiscales	49 346 \$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	19 869 \$

** Rapport financier préparé par la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton incluant la Régie incendie de la région de Windsor*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2016

Les prévisions pour l'année 2016 laissent prévoir un surplus des revenus sur les dépenses.

LISTE DE TOUS LES CONTRATS SUPÉRIEURS À 25 000\$ (31 OCT)

41	LA MRC DU VAL-ST-FRANÇOIS	314 512,51\$
39	LA RÉGIE INTERMUNICIPALE RÉGION WINDSOR	179 419,34\$
74	LE MINISTÈRE DES FINANCES (SURETÉ DU QUÉBEC)	139 519,00\$
678	SANI ESTRIE INC	90 186,20\$
62	VILLE DE WINDSOR	56 921,38\$
962	EXCAVATION R. TOULOUSE & FILS	43 666,27\$
67	MINISTRE DU REVENU	42 987,15\$
152	SEL WARWICK INC.	26 664,78\$

Comme exigés par la Loi, voici les montants versés aux élus municipaux pour l'année 2016, à savoir :

Maire : salaire	7 042,80 \$
Allocations de dépenses	3 521,40 \$
Total	10 564,20 \$

Membres du conseil : salaire	2 424,48 \$
Allocations de dépenses	1 212,24 \$
Total	3 636,72 \$

Salaire du maire à la MRC le Val-Saint-François (30 sept) :

	Maire
Salaire	1 122,00 \$
Allocations de dépenses	561,00 \$
Total	1 683,00 \$

COMPTE RENDU DE L'ANNÉE 2016

Cette année la municipalité a effectué les travaux dans les rues et chemins suivants :

Sur la rue St-Antoine on a procédé au creusage de fossés tout en l'empierant pour éviter l'érosion.

Le rang 11 a été rechargé de gravier jusqu'au pont.

Les travaux de remplacement de la conduite pluviale sur le terrain de l'usine Baultar et de la ville de Windsor ont été faits, mais il reste des travaux à compléter en 2017.

La municipalité travaille toujours sur le problème d'eau contaminée dans le secteur route 249/rang 10 et le dossier suit son cours.

Les gens du rang 12 ont eu la chance d'avoir l'internet haute vitesse avec la participation du pacte rural et ce grâce au travail colossal de Mme Mylène Madore et son conjoint.

La municipalité a procédé à la vente du parc de l'énergie du rang 12 à Hydro-Québec puisque nous n'y avons plus d'accès.

LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2017

Avec le programme PIIRL qui subventionne à 75% le coût des travaux nous réaliserons des travaux dans les rangs 10 et 11 selon les obligations du ministère car comme ce sont eux qui subventionnent, ils priorisent les endroits à réparer en premier.

Nous travaillons à recenser et à trouver des subventions pour ceux qui n'ont pas internet haute vitesse afin d'aider ceux qui ne sont pas encore desservis.

Val-Joli, une municipalité d'avenir où il fait bon s'établir.

Rolland Camiré, maire